



Ref : CFVU2022/22-0612

CFVU DU 16 JUIN 2022

AVIS SUR LE PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE RELATIF AUX CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION ET DE CERTAINS FRAIS DE FORMATION.

- La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 juin 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **AU PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE RELATIF AUX CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION ET DE CERTAINS FRAIS DE FORMATION.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 22/06/2022.*

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.